



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4920

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'association Sports dans la ville pour l'organisation d'un concert avec l'orchestre Démos le 6 juillet 2019 à Lyon dans le cadre de la Coupe du monde de football féminin

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4920 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE
NATIONAL DE LYON ET L'ASSOCIATION SPORTS DANS
LA VILLE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT AVEC
L'ORCHESTRE DEMOS LE 6 JUILLET 2019 A LYON DANS
LE CADRE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
FEMININ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Dans le cadre la coupe du monde de football féminin, l'association Sport dans la Ville
organise une compétition mondiale de Streetfootball à Lyon début juillet prochain.

Afin de faire le lien entre le sport et la musique, l'orchestre de jeunes Démos Lyon
Métropole jouera lors de la cérémonie de clôture de cette compétition mondiale. Cela
permettra une rencontre entre des enfants pratiquant le sport et d'autres pratiquant la
musique.

La cérémonie de clôture aura lieu le 6 juillet 2019 à 21h, quai de la Gare d'Eau dans le
9^{ème} arrondissement de Lyon.

La convention proposée détermine les modalités de partenariat entre la Ville de Lyon /
Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'association Sport dans la Ville pour organiser
ce concert.

Le projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un
projet à dimension nationale mis en place sur le territoire métropolitain de Lyon et porté
par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon depuis novembre 2017.

Il permet à 120 enfants âgés de 6 à 12 ans de s'initier à la pratique orchestrale pour une
durée de 3 ans en lien avec les musiciens et les équipes de l'Auditorium-Orchestre
national de Lyon.

Démos est un projet expérimental d'apprentissage intensif de la pratique orchestrale, en
direction de jeunes habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, ne disposant
pas des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la
musique classique dans les institutions existantes. Ce projet approuvé par le Conseil
municipal du 25 septembre 2017 est un projet qui s'appuie sur un réseau de partenaires :
la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, la Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône,
la CAF du Rhône, la Métropole de Lyon et les communes de Givors, de Bron, de
Décines-Charpieu et de Vaulx-en-Velin.

L'association Sport dans la ville, est une association lyonnaise créée en 1998 avec pour
objet de favoriser l'insertion par le sport.

Depuis 20 ans, Sport dans la Ville est la principale association d'insertion par le sport en
France.

L'ensemble des programmes mis en place par cette association, permet de favoriser
l'insertion sociale et professionnelle des 6 500 jeunes inscrits dans l'association, en
participant activement à leur progression et à leur développement personnel.

Les modalités financières proposées pour l'organisation du concert de l'orchestre Démos Lyon Métropole du 6 juillet 2019 sont détaillées dans la convention annexée. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- organisation et réalisation du concert de l'orchestre Démos Lyon métropole par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon / Ville de Lyon : remboursement des frais de déplacement des enfants et des personnels accompagnant et encadrant et remboursement des frais de personnel pour l'organisation du concert ;
- prise en charge des dépenses concernant l'organisation logistique et la réalisation du concert par l'association Sport dans la Ville selon le budget prévisionnel indiqué dans la convention pour un montant maximum de 11 424 €

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table ;

Dans LE TITRE, lire :

- lire :

« Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'association Sports dans la ville pour l'organisation d'un concert avec l'orchestre Démos le **6 juillet 2019** à Lyon dans le cadre de la Coupe du monde de football féminin »

- au lieu de :

« Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'association Sports dans la ville pour l'organisation d'un concert avec l'orchestre Démos le **2 juillet 2019** à Lyon dans le cadre de la Coupe du monde de football féminin »

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'association Sport dans la Ville pour l'organisation du concert de l'orchestre DEMOS du 6 juillet dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, est approuvée.
- 2- Les dépenses correspondantes sont prévues au budget annexe 07 sur les chapitres 011 et 012.
- 3- Les recettes correspondantes sont prévues au budget annexe 07 au chapitre 70.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER